



Syndicat National CFTC-BP

BPCE – 19 A rue Leblanc – 75015 PARIS
Tél : 01.40.39.67.08 – Fax : 09.61.43.01.02 – Mail : cftcbp@wanadoo.fr

Paris, le 3 février 2011

Négociations salariales de la Branche Banque Populaire

Un VRAI simulacre

L'expression « simulacre de négociations » est souvent galvaudée, mais aujourd'hui elle avait tout son sens. Il s'agissait même d'une véritable pantomime.

Le DRH Groupe est arrivé avec une proposition sans aucun rapport avec les revendications formulées en décembre par les Organisations Syndicales.

Celles-ci, alors que le dérapage de fin d'année et la hausse des prévisions pour 2011 n'étaient pas connus, allaient de 1,6% à 2,2% avec un plancher de 500€ (la nôtre étant de 2,2% plus une demande d'augmentation de 0,3% de la cotisation employeur à notre régime de retraite surcomplémentaire).

Après un tour de table houleux, la Direction a demandé une suspension de séance puis est revenue une demi-heure plus tard nous faire « en vue d'un accord » la proposition suivante qui ne serait qu'en partie appliquée s'il n'y avait pas d'accord, proposition quasiment identique à la dernière faite à la Branche Caisse d'Epargne :

- Une augmentation de 500€ pour les salaires < à 26.000€ brut
400€ pour ceux compris entre 26.000€ et 40.000€
350€ pour ceux compris entre 40.000€ et 60.000€
et rien au dessus, alors qu'il n'y a pas de plafond aux Caisses d'Epargne.
- Application des minimas salariaux AFB, sachant qu'ils ne concernent quasiment personne.
- Engagement d'ouvrir une négociation séparée pour le Régime de Retraite Supplémentaire, avec une approche globale et une vision sur le long terme.

Nous avons demandé au DRH Groupe comment il pouvait nous faire de bonne foi cette proposition « en vue d'un accord » alors même qu'elle a été rejetée unanimement par nos collègues des Caisses d'Epargne.

Pour éviter un clash, la Direction nous a annoncé l'envoi d'un projet d'accord qui pourrait éventuellement être amendé à la marge lors d'une réunion prévue le 23 février.

Alors que le pouvoir d'achat de la majorité des salariés de la Branche va baisser, le Président du Groupe touchera 550.000€ de salaire et un bonus probablement de 1,1M€ pour avoir bien réduit les effectifs et contraint les salaires !

Vivent les valeurs mutualistes !

PS : Des propositions similaires ont également été faites au CFF et chez Natixis ; elles ont été rejetées par l'ensemble des syndicats.

Jean-Jacques PRODHON DS Branche Banque Populaire BP Alsace 06 63 21 82 62
Hervé VANLEYNSEELE DS Branche Banque Populaire BP Rives de Paris 06 12 54 94 03